



Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur
le Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Soumis : le 15 novembre 2024

Par : Théâtre Denise-Pelletier

Présentation - Théâtre Denise-Pelletier

Le Théâtre Denise-Pelletier (TDP) crée, produit et diffuse des pièces de théâtre professionnelles dont la mission principale est de faire entrer en dialogue le théâtre et l'adolescence. Cette mission unique est portée depuis 1964 et occupe un rôle social et éducatif auprès de la population, tant auprès des étudiant·e·s, qu'auprès du grand public.

La Salle Denise-Pelletier est le lieu où nous produisons et coproduisons. Cette salle de 804 places accueille en grand nombre les écoles représentant des personnes de tous horizons culturels, identitaires et sociaux.

La Salle Fred-Barry est l'espace de codiffusion qui accueille les jeunes et moins jeunes compagnies de création. C'est l'occasion pour les spectateur·rice·s d'assister à un rapport plus intime au théâtre. La création de ce cube noir en 1977 par les fondateurs du TDP crée un lieu qui permet l'effervescence de la création, de l'expérimentation et du développement de la pratique dans une salle à géométrie variable.

Situé au cœur d'Hochelaga et dans un bâtiment bientôt centenaire, le Théâtre Denise-Pelletier est un des joueurs clés de l'histoire du quartier et dans l'écosystème national.

Par son historique dans une perspective culturelle et éducative québécoise, la clientèle est fidèle et attachée au Théâtre Denise-Pelletier. Issues d'une myriade de secteurs d'activité une fois sur le marché du travail, les personnes conservent un attachement particulier à ce lieu qu'ils et elles ont fréquenté lors de leur passage au secondaire. Le TDP suscite un mélange de nostalgie, de doux souvenirs et d'expérience théâtrale de qualité.

Cette institution présente une offre démocratique à du théâtre d'envergure, par son positionnement dans un quartier populaire, son offre tarifaire accessible et ses clientèles

aux profils sociodémographiques variés par l'intermédiaire des écoles rejointes et des initiatives de développement communautaires.

Mise en contexte

Nous saluons l'immense exercice que représente l'actualisation de la politique culturelle de Montréal. Nous saluons la reconnaissance de la culture dans la vision du développement de Montréal, celle de son rôle dans l'épanouissement collectif et individuel des citoyen·ne·s. Nous sommes aussi d'avis qu'elle est au cœur des enjeux d'identité collective et d'intégration sociale, et que ses impacts sont majeurs sur la résilience et la cohésion citoyenne.

Nous nous reconnaissons dans les constats que la politique énonce, de même que dans ses principes directeurs. Nous comprenons la vision de la Ville, orientée de façon légitime vers les citoyen·ne·s.

En revanche, nous nous désolons que cette vision ne mentionne ni les créateur·rice·s qui y auront contribué, ni les institutions qui auront permis de mettre en lumière leur travail. Nous nous désolons que les moyens mis de l'avant dans la politique ne laissent présager d'aucune façon une amélioration des conditions déplorables dans lesquelles vivent les artistes, pourtant clairement énoncées dans les constats de ce même projet de politique culturelle.

Si en 2030 les arts auront permis d'accéder à une qualité de vie exemplaire pour l'ensemble des citoyen·ne·s de Montréal, sans modification du présent projet de politique, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que cela aura été atteint au détriment d'une amélioration des conditions de travail des artistes et des travailleur·euse·s culturel·le·s, en raison d'un manque de reconnaissance et de financement des institutions qui les engagent et de celui du Conseil des arts de Montréal, chargé de les soutenir.

Requalification, restauration et maintien des actifs culturels et patrimoniaux dans la Ville (objectif 4)

Revendication 1

Nous demandons à ce que l'Objectif 4 - *Favoriser la requalification, la restauration et le maintien des actifs culturels et patrimoniaux de la Ville*, se lise plutôt avec une mention « dans la ville » pour ainsi inclure l'ensemble du patrimoine bâti entretenu par des organismes à but non lucratif financés par la Ville de Montréal.

Le Théâtre Denise-Pelletier est une institution phare à Montréal et dans la province. Elle rayonne par sa mission unique offrant un accès démocratique à l'art théâtral, en misant sur l'éducation auprès du public étudiant, la rencontre des publics adulte et adolescent et s'ancrant dans un quartier historiquement populaire.

Ayant acquis, rénové, restauré et habitant encore à ce jour un ancien cinéma d'atmosphère (architecte : Emmanuel Doucet; décorateur : Emmanuel Briffa. Construction 1928; inauguration 1930) la notion de patrimoine bâti et de la charge qui accompagne la conservation d'un tel joyau architectural fait partie de nos préoccupations. Le Théâtre Denise-Pelletier tient à souligner l'importance d'inclure dans les questions entourant le patrimoine bâti de la prochaine politique culturelle de la Ville, le maintien et la prévention des lieux, et non uniquement les projets de restauration et réparation ponctuels. Il est nécessaire d'avoir un système de soutien aux infrastructures qui permet de prévenir plutôt que guérir.

L'objectif 4 de *Favoriser la requalification, la restauration et le maintien des actifs culturels et patrimoniaux de la Ville*, stipule que « la Ville priorisera la requalification, le maintien, la restauration et le réaménagement de ses actifs culturels ». Nous ne saurions appuyer davantage la notion de maintien et cela doit s'appliquer au-delà des infrastructures

appartenant seulement à la ville. Le rayonnement culturel d'une métropole passe aussi par son architecture et son histoire. L'entretien de bâtiments historiques assurés par des organismes à but non lucratif subventionnés par la Ville devrait pouvoir bénéficier d'une enveloppe récurrente et annuelle à titre de reconnaissance du poids financier lié à la préservation d'un lieu important dans le paysage culturel montréalais. Il existe présentement des programmes de soutien ponctuels de travaux de restauration et d'enveloppes pour un développement d'infrastructures majeures, mais qu'en est-il d'un appui aux frais annuels récurrents qui accompagnent la simple charge de conserver un lieu en santé et sécuritaire?

Dans le *Plan stratégique Montréal 2030*, la Politique du patrimoine stipule : « Dans l'idée d'encourager le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais, la Politique du patrimoine vise à faire du patrimoine un levier de développement culturel, social et économique ». La notion commune de responsabilité partagée est donc au cœur des orientations du maintien du patrimoine. Il est cohérent d'ajuster la politique culturelle 2025-2030 pour qu'elle reflète cet engagement commun de soutenir le fardeau du maintien du patrimoine bâti non seulement « de la Ville », mais « dans la Ville ».

La reconnaissance des cycles de création et production artistique, et des conditions de pratique

Revendication 2

Nous demandons à ce que l'amélioration des conditions de pratique et de vie des artistes et des travailleur·euse·s culturel·le·s soit une mention clairement inscrite dans la vision de la Politique de développement culturel de Montréal et qu'elle soit accompagnée d'actions concrètes.

Le projet de politique culturelle souligne que « *Les artistes jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement de notre société et leur travail doit être reconnu à sa juste mesure* ». Le texte poursuit en affirmant vouloir conséquemment reconnaître la valeur culturelle en faisant de la Ville un « *diffuseur exemplaire* ».

Il semble y avoir un oubli, car la diffusion ne peut exister sans les cycles de création et de production qui la précèdent. Or ceux-ci auront lieu dans des conditions financières souvent déplorables, au détriment des conditions de travail des artistes, en raison du peu de soutien offert par le Conseil des arts de Montréal, parce que lui-même non reconnu adéquatement par l'administration municipale dans son projet de politique culturelle.

Au dernier exercice quadriennal de 2024, permettant aux organismes de se projeter pour les quatre prochaines années, il a manqué, au CAM, 5,8 M\$ pour soutenir tous les organismes qui s'étaient qualifiés auprès des comités de pairs, soit moins de 2% du budget consacré à la culture. Ceci a pour conséquence de plonger les organismes et leurs équipes dans des conditions fragiles où l'équilibre budgétaire devient inatteignable.

Dans ces conditions où les cycles de création et production sont de moins en moins soutenus, comment prétendre alors être un diffuseur exemplaire alors que les cachets dits « exemplaire » pour une représentation unique dans une Maison de la culture ne reflètent pas la capacité financière des apports des lieux de diffusion compte tenu des enjeux financiers sectoriels? Ce manque de connaissances au niveau des conditions de travail des artistes et des personnes qui travaillent dans le milieu culturel tout au long de la chaîne de production fausse les perceptions. Un meilleur soutien par le Conseil des arts de Montréal aux organismes culturels apportera une réelle amélioration des conditions de pratique des artistes et des personnes qui travaillent en culture.

Nous ne pouvons pas passer sous silence que l'abordabilité d'une métropole contribue à son effervescence artistique. La crise du logement et l'importance de l'inflation sont des facteurs qui fragilisent les artistes, affectant leur capacité à habiter une ville qui voit naître

leurs créations. Il serait contradictoire qu'une métropole culturelle forte et vibrante soit dans les faits inhabitable pour les artistes qui la font rayonner. L'écosystème entre artistes, organismes et institutions s'opèrent en codépendance alors que l'un alimente l'autre. Si un maillon de la chaîne de création est affecté, c'est le milieu au complet qui en pâtit. Il serait contradictoire qu'une métropole culturelle forte et vibrante soit dans les faits inhabitable pour les artistes qui la font rayonner.

Une ville partenaire de son cœur créatif

Si les intentions en lien avec le développement du cœur créatif (artistes, organismes) sont mentionnées, la façon d'y arriver nous semble étonnante, et bien timide.

Considérant les enjeux énoncés dans le document et ceux rappelés dans la partie 2 de ce mémoire, notamment la précarisation de notre milieu dont la pénurie de main d'œuvre est l'une des conséquences, le sous-financement public des arts et de la culture, le besoin de renouveler les liens avec les publics dans un contexte post-pandémique et l'effritement du rayonnement de Montréal à titre de métropole culturelle;

Considérant les programmes d'aide mis en place par le CAM, son expertise reconnue, son lien de proximité avec le milieu culturel montréalais, sa redistribution des allocations décidée par jurys de pairs, son soutien avéré pour la relève et les artistes émergents, son leadership en termes de représentativité, d'équité et d'inclusion;

Considérant que l'indexation répétée du budget du CAM sous le niveau de l'inflation depuis 2021 et son gel pour 2025 représentent une menace grave pour le cœur créatif de Montréal;

Considérant les demandes d'aides financières en augmentation formulées par les clientèles du CAM et les orientations adressées par le projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal et dont le CAM aura la responsabilité;

Revendication 3

Nous réclamons que la contribution de l'agglomération montréalaise au budget du Conseil des arts de Montréal soit portée à 30 M\$ d'ici 2030 contre 21,9 M\$ en 2024 et 2025, soit une hausse annuelle moyenne d'environ 6,5 %¹.

Le rôle du Conseil des arts doit y être mieux expliqué: organe paramunicipal, c'est une vraie démocratie culturelle qui s'y déploie, puisque ce sont des comités de pairs qui notent et recommandent les projets à soutenir. Véritable bougie d'allumage, le Conseil est actif auprès d'artistes de toutes origines, vivant sur l'ensemble du territoire. Parce qu'il collabore avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada, il sait agir en cohérence, et en complémentarité, et ce, pour les artistes et pour le public de Montréal. C'est le bras indépendant qui est branché sur l'écosystème pour le soutenir et préserver son impact auprès du public montréalais.

Sans le Conseil des arts de Montréal, point de projets structurants pour l'écosystème, point de stabilité pour les artistes et les organismes, point de création et de production permettant ensuite d'alimenter tout un réseau de diffusion sur l'ensemble du territoire.

Malheureusement, le budget du Conseil a été gelé lors du dernier exercice budgétaire, ne permettant pas d'indexer le soutien financier qu'il offre à l'écosystème créatif de Montréal, et ce, alors que l'inflation a été très importante. Comment reconnaître dans une politique l'importance des artistes et des organismes, et du même souffle en couper la capacité d'agir en ne mettant pas au cœur de sa stratégie le levier que représente le Conseil des arts de Montréal ? Comment demander aux acteurs culturels de changer leurs façons de faire, et même d'en faire plus (ex. engagement envers les enjeux sociaux,

¹ Soit une hausse réelle de 4 % par an avec une projection d'inflation annuelle de 2,5 % entre 2026 et 2030.

les enjeux environnementaux, repousser les formes de la création), sans leur donner les moyens de ces nouvelles exigences?

Plusieurs de nos collègues ont participé à l'atelier qui portait sur le cœur créatif et nous nous désolons de ne pas retrouver ici ce qui y avait fait consensus, à savoir une reconnaissance du rôle essentiel du Conseil des arts de Montréal et un budget conséquent, qui serait ensuite indexé.

Pour davantage de Prévisibilité

Revendication 4

Nous demandons à Montréal davantage de prévisibilité pour le budget du CAM pour les années à venir.

Il est impératif que ce rôle soit reconnu à même la politique, et ce, de façon prépondérante, afin qu'il ne soit pas questionné d'une administration à l'autre, et que son financement, et donc sa capacité d'agir, soit prévisible grâce à une indexation, et donc maintenu dans le temps, tel que le recommande même la Chambre de commerce de Montréal dans son étude². C'est la seule façon de préserver le cœur créatif, et la seule façon de conserver un statut de métropole culturelle francophone.

² Montréal, Métropole culturelle: développer et protéger nos atouts culturels, Chambre de commerce de Montréal, 2024, Recommandations 1B, p. 62

Mutualisation (objectif 11)

Revendication 5

Nous demandons à la Ville de Montréal de considérer la mutualisation de façon plus large en mettant à profit ses propres biens et services.

Puisque le budget du Conseil des arts (21,9 M\$) ne représente que 7% du budget en culture de la Ville (307 M\$), il nous semble insensé de s'attendre à ce que la clientèle soutenue par le CAM, celle qui dispose donc de moins de ressources, doive de plus les mutualiser.

Car pour mutualiser, encore faut-il avoir des ressources à partager, ou avoir des moyens pour en acquérir de nouvelles avec d'autres joueurs. Malheureusement, nous sommes à court de tout: nos équipes travaillent d'arrache-pied pour des salaires qui ne sont pas compétitifs avec les autres secteurs de l'économie, nos espaces sont occupés mur à mur, et développer de nouvelles activités qui seraient mutualisables exige des moyens financiers qui nous font défaut. De plus, la mutualisation requiert du temps, que nous n'avons pas, étant déjà bien occupé·es à faire plus avec moins.

Par contre, nous entendons bien qu'il y aurait là des pistes qui semblent être porteuses de solutions. On se demande cependant pourquoi, par les exemples donnés, elles ne semblent concerner que des projets hors du champ d'action de la ville. En effet, la mutualisation pourrait concerner, par exemple, les Maisons de la culture.

Voici deux exemples plus précis:

1. Rares sont les organismes qui ont les moyens d'engager quelqu'un à la médiation, ne pourrait-il pas y avoir une mutualisation de cette ressource des Maisons de la culture avec les organismes soutenus via le Conseil des arts, et ainsi faire un lien

avec les citoyen·ne·s? Voilà une avenue de mutualisation qui nous semblerait fort porteuse et qui permettrait d'atteindre les objectifs du présent projet de Politique culturelle.

2. Il n'est pas rare que des organismes cherchent des locaux ou du matériel en tout genre. La Ville possède déjà une banque de ressources matérielles. Un système de prêt avec calendrier et inventaire interactif pourrait faciliter certaines pratiques de mutualisation isolées qui se tiennent selon les liens entretenus entre certains organismes et les Maisons de la culture. Cela permettrait une mutualisation à plus grande échelle des ressources existantes.

Métropole culturelle forte et vibrante

Revendication 6

Que le rôle des institutions culturelles soit reconnu par la présente Politique comme maillon essentiel au statut de Métropole culturelle forte et vibrante.

Que le Conseil des arts soit reconnu comme le socle qui soutient ces institutions, et donc, par extension, que soit reconnu l'apport du Conseil au statut de Métropole culturelle.

Comment célébrer ce statut sans identifier, ni reconnaître, le rôle des institutions culturelles qui animent la ville comme étant les piliers de cette Métropole culturelle forte et vibrante ?

Si Montréal a pu ainsi se développer, c'est grâce à la vitalité artistique et culturelle qui émane de l'ensemble du milieu, soit des artistes et des institutions. Pour conserver ce statut de métropole, les organismes doivent pouvoir être en mesure de créer de façon audacieuse. Pour que la production locale puisse demeurer de renommée mondiale et

qu'elle fasse rayonner Montréal à l'étranger, il est essentiel de la soutenir adéquatement, et ce, avant même de penser financer la venue d'organismes internationaux.

Le Conseil des arts doit demeurer au centre de la stratégie de la Politique culturelle pour être le socle qui soutient les piliers que sont les institutions qui animent la cité, et qui lui permettent de maintenir son statut de métropole culturelle forte et vibrante.

Conclusion

Bien que la « Politique de développement culturel établisse un cadre pour organiser le développement et déterminer des priorités au service de la population » (p.3), nous tenons à insister, dans ce mémoire, sur le fait que cela ne doit pas se faire au détriment d'un secteur culturel montréalais fragilisé.

En effet, c'est uniquement avec un secteur culturel en santé, avec des institutions fortes capables de donner des conditions permettant aux artistes et aux travailleur·euses de vivre de leur art et de leur travail, que Montréal pourra offrir à ses habitants et habitantes une expérience qui contribuera à leur épanouissement, renforcera le tissu social partout sur le territoire et consolidera le rôle de la ville en tant que métropole culturelle francophone d'envergure.

Nous plaidons donc pour un rééquilibrage de la vision que véhicule ce projet de Politique de développement culturel afin qu'elle soutienne véritablement le milieu culturel montréalais, et qu'elle considère pleinement le bien-être de tous les citoyen·ne·s et citoyennes, y compris les 110 000 artistes et travailleur·euse·s culturel·le·s qui font battre le cœur créatif de Montréal.